

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

2 novembre 2023



## Développement des énergies renouvelables en Nouvelle-Aquitaine : à quelles conditions ?

### Le CESER les présente dans un nouveau rapport

L'évolution du climat, ses impacts sur l'environnement et les risques pour l'Humanité sont au cœur de l'actualité et nos paysages sont le témoin de nos adaptations pour une transition énergétique. Parcs photovoltaïques, parcs éoliens, méthaniseurs, chaufferies biomasse... sont autant d'installations apparentes qui rendent aujourd'hui visible et concret, pour les habitants, l'enjeu d'une production d'énergie décarbonée en France pour remplacer des combustibles fossiles principalement importés. Impactantes dans les territoires d'implantation, le développement de ces nouvelles infrastructures ne se fait pas et ne se fera pas sans débat ni sans friction.

Les énergies renouvelables vont connaître un développement très conséquent d'ici 2050, c'est un fait ! Il s'agit d'atteindre les objectifs fixés en termes de neutralité carbone et viser la souveraineté énergétique.

Les énergies renouvelables sont déjà bien implantées et devraient croître, compte tenu du haut potentiel de la Nouvelle-Aquitaine : première région photovoltaïque de France grâce à son niveau d'ensoleillement, second potentiel de géothermie profonde française grâce à sa diversité géologique, mais aussi une des cinq grandes régions éoliennes à l'horizon 2050 grâce à son gisement de vent selon RTE (Réseau de Transport d'Électricité).

Pour autant, les conditions ne semblent pas toujours réunies dans les territoires pour que le déploiement se déroule bien. Blocages et oppositions auxquels sont confrontés les porteurs de projets, débats récurrents sur l'opportunité du développement des énergies renouvelables, défiance des populations, absence de retours économiques ou fiscaux pour les territoires et populations impactés... autant d'obstacles au déploiement des énergies renouvelables qui paraît pourtant indispensables.

Partant de ces constats, le CESER Nouvelle-Aquitaine présente, dans un rapport très documenté et étayé, les sept conditions environnementales, sociales et démocratiques de développement des différentes énergies renouvelables au regard des spécificités de la Nouvelle-Aquitaine. Ces conditions sont assorties de propositions, transversales ou spécifiques à chaque énergie renouvelable étudiée, qui s'adressent pour une large part à la Région. Il met également en évidence la complexité du sujet, la diversité des situations et la nécessité de construire des solutions au cas par cas.

**[Retrouvez l'intégralité du rapport du CESER « Développement des énergies renouvelables en Nouvelle-Aquitaine : à quelles conditions ? »](#)**

Pour plus d'informations  
[contact@ceser-nouvelle-aquitaine.fr](mailto:contact@ceser-nouvelle-aquitaine.fr)

CONSEIL  
ÉCONOMIQUE  
SOCIAL ET  
ENVIRONNEMENTAL  
RÉGIONAL

#### SITE DE BORDEAUX

14 rue François de Sourdis  
CS 81383  
33077 Bordeaux Cedex  
Tel. 05 57 57 80 80  
Fax 05 56 99 21 67

#### SITE DE LIMOGES

27 Boulevard de la Corderie  
CS 3116  
87031 Limoges Cedex 1  
Tel. 05 55 45 19 80  
Fax 05 55 45 17 77

#### SITE DE POITIERS

15 rue de l'Ancienne Comédie  
CS 70575  
86021 Poitiers Cedex  
Tel. 05 49 55 77 77